



Reflex

Saint-Joseph-de-Rivière



Le mot du Maire

Après des semaines de confinement, le 25 mai et le 9 juin dernier ont eu lieu les deux premiers conseils municipaux de ce nouveau mandat, désignant le maire et les quatre adjoints de la commune ainsi que les diverses commissions et délégations.

J'ai l'honneur de représenter Saint Joseph de Rivière pour ces six prochaines années, entourée d'une équipe dynamique et désireuse de servir au mieux les intérêts de notre collectivité.

Ces derniers mois, nous avons vécu une période particulière, anxiogène et inédite. Chacun y a fait face comme il a pu en respectant les consignes du gouvernement.

Merci aux soignants, aux enseignants, aux commerçants et artisans qui ont continué à travailler, merci à l'équipe municipale sortante qui a géré cette parenthèse covid, aux associations mobilisées et merci à tous de votre civisme.

J'espère que cette situation est derrière nous et que, petit à petit, nous allons pouvoir reprendre notre vie d'avant.

L'ouvrage est sur le métier. Les projets sont nombreux et nous devons nous approprier les dossiers, prendre les décisions qui s'imposent.

Nous réussirons avec la collaboration des habitants. Nous ne manquerons pas de vous solliciter sur les projets pour Saint Joseph de Rivière. Nous vous écouterons et construirons ensemble.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des dossiers, c'est pourquoi le Reflex sera plus régulier et complété certaines fois par une simple lettre aux habitants pour vous informer au plus près de l'actualité riviéroise.

Je serai sur le terrain, à l'écoute de chacun et essayerai de répondre au mieux à vos besoins.

Mon équipe m'y aidera et me conseillera.

Je souhaite qu'ensemble nous réussissions le pari de Bien vivre ensemble à Saint Joseph.

Votre Maire
Marylène GUIJARRO

BULLETIN MUNICIPAL

n°124

juillet 2020

LE REFLEX Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication : Conseil municipal
Tirage : 550 exemplaires
Conception : Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.



Une nouvelle équipe municipale



Roger JOURNET
1er adjoint
urbanisme, travaux
eau & assainissement



Shanti LOMBARD
2ème adjointe
finances,
communication



Marylène GUIJARRO
Maire



Johann JACQUOT
3ème adjoint
scolaire, jeunesse
et animation



Stéphanie FRANCILLON
4ème adjointe
affaires sociales,
enfance et personnes âgées



Françoise ROUZAUD
Conseillère municipale



Michel BENEZETH
Conseiller municipal



Florence LAPIERRE
Conseillère municipale



Pierre-Henri SCHERRER
Conseiller municipal



Emmanuel SIRAND-PUGNET
Conseiller municipal



Alexandra KRAUT
Conseillère municipale



Steve MAIRE
Conseiller municipal



Martine MACHON
Conseillère municipale



Isabelle AYMOZ-BRESSOT
Conseillère municipale



Nicolas SUCHIER
Conseiller municipal

Lors de sa séance du 9 juin dernier, le conseil municipal a procédé à la constitution de commissions municipales et en a choisi ses membres. Ces commissions sont des groupes de travail, chargés d'instruire, dans différents secteurs, des dossiers qui seront présentés au conseil municipal afin de l'aider à prendre des décisions :

Commission finances et économie :

Shanti LOMBARD, Pierre-Henri SCHERRER, Martine MACHON, Nicolas SUCHIER, Florence LAPIERRE.

Commission urbanisme :

Roger JOURNET, Emmanuel SIRAND-PUGNET, Stéphanie FRANCILLON, Alexandra KRAUT, Isabelle AYMOZ-BRESSOT, Martine MACHON.

Commission eau, assainissement et travaux :

Roger JOURNET, Shanti LOMBARD, Emmanuel SIRAND-PUGNET, Nicolas SUCHIER, Michel BENEZETH.

Commission vie scolaire :

Johann JACQUOT, Florence LAPIERRE, Stéphanie FRANCILLON, Martine MACHON,

Commission communication, culture et tourisme :

Pierre-Henri SCHERRER, Shanti LOMBARD, Johann JACQUOT, Isabelle AYMOZ-BRESSOT, Florence LAPIERRE, Françoise ROUZAUD.

Commission écologie :

Alexandra KRAUT, Nicolas SUCHIER, Steve MAIRE, Michel BENEZETH.

Commission sociale :

Stéphanie FRANCILLON, Florence LAPIERRE, Johann JACQUOT, Martine MACHON, Steve MAIRE, Françoise ROUZAUD.

Commission extra-municipale vie associative, constituée d'élus et d'administrés

Florence LAPIERRE, Johann JACQUOT, Isabelle AYMOZ-BRESSOT, Stéphanie FRANCILLON, Marie-Agnès LIBERATORE, Françoise MEUR, Patrice MOLLIER, Jean-Pierre OCCELLI.

Vie municipale

Voie verte sur St Joseph de Rivière

Une voie verte, ainsi appelée car uniquement destinée aux cyclistes, piétons et cavaliers et seulement partagée avec les engins des agriculteurs locaux, va être réalisée entre St Joseph de Rivière et Entre Deux Guiers en passant par St Laurent du Pont (soit 12 km de piste dont 9 km existants).

Le Département de l'Isère a pris en charge sa réalisation en accord avec les collectivités du secteur (communes, Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, Parc de Chartreuse).

Le projet emprunte presque exclusivement les chemins d'exploitation existants. Ainsi sur notre commune cette voie verte longera le Merdaret depuis le stade en rive gauche et se poursuivra le long de l'Herretang également en rive gauche. Pour cette première phase, son départ, côté des Grollets – Pont de Demay se fera par les routes communales, le chemin des Roberts et la route du stade.

Un parking est prévu au début du chemin des Roberts côté bois. Le revêtement sera constitué de matériaux naturels compactés (cailloux fins).

Une signalétique adaptée est prévue au projet et les traversées de routes par la voie verte seront marquées et aménagées pour garantir la sécurité de tous.

Le coût de ce projet dans sa globalité est de 1,5 Millions d'euros entièrement pris en charge par le Département. Les travaux ont débutés depuis la fin mai et se font par phases de chantiers successives (débroussaillage, nivellement, rechargement, couche de surface).

Le gros entretien sera pris en charge par le département et le petit entretien de maintenance par la Communauté de Communes.

La liaison St Joseph de Rivière – St Laurent du Pont devrait être terminée pour la fin août et la totalité de la voie nouvelle jusque Entre deux Guiers d'ici la fin de l'année.

TERRITOIRE D'ENERGIE ISERE, (Ex SEDI)

Notre Commune a confié en 2016 son éclairage public au Syndicat des Energies du Département de l'Isère, (SEDI), qui après 25 ans d'exercice, en septembre 2019, est devenu : TERRITOIRE D'ENERGIE ISERE (TE38).

Ce syndicat a mené pour nous une opération de rénovation de notre réseau, qui se réalise en trois tranches :

Les tranches n°1 et n°2 ont été réalisées en 2018 pour la première et en octobre et novembre 2019 pour la deuxième ; la tranche n°3 est en préparation sur 2020.

Il restera une tranche n°4 qui devrait concerner la traversée du village et qui se fera sur 2021 si possible. Ces travaux sont subventionnés à pratiquement 80 %.

Lorsque les lampes sont changées (led), à 22 heures, il y a un abaissement de l'intensité de 70 %, avec reprise de l'éclairage normal à 06 heures du matin. De ce fait, nous allons réduire notre consommation d'électricité annuelle ; nous gagnons en consommation, mais aussi en abonnement et en frais de maintenance.

L'idée est également d'arrêter complètement les lampes la nuit à certains endroits, afin de s'engager dans la démarche du Parc naturel régional de Chartreuse, dans un programme de coopération autour de la thématique du ciel étoilé et de la gestion durable de l'éclairage public :

« **Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés** ».

Travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Après le Fond de Rivière puis les Nesmes, les secteurs du Chemin de la Tournerie et du Chemin de la Gare se sont dotés d'un réseau d'assainissement collectif.

La commune a décidé, à l'occasion de ces travaux, de réhabiliter le réseau d'eau potable. Le Département contribue par une subvention à cet effort budgétaire.

Pour le Chemin de la Tournerie une canalisation fonte est venue remplacer une conduite PVC vieillissante et pour le Chemin de la Gare, l'extension du réseau permet un bouclage avec les Nesmes et la route départementale.

Pour ces deux secteurs, les travaux se terminent par la réfection des chaussées sur les premières semaines de juillet.

Vie municipale

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires ci-dessous :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanches et fériés : de 10h00 à 12h00

En cas de litige de voisinage, la mairie ne peut intervenir dans les affaires privées mais peut vous transmettre des informations d'ordre réglementaire.

Service de ramassage des encombrants

Les conteneurs à ordures ménagères ne doivent comporter que des déchets ménagers enfermés dans un sac. Les objets encombrants ne doivent pas être mis dans ces conteneurs ni être posés à côté mais doivent être emportés à la déchetterie.

Néanmoins pour les personnes n'ayant aucune possibilité de se rendre sur le site, un service de ramassage des gros encombrants, uniquement, est organisé sur la commune et reprendra ses tournées à partir de septembre, le mardi, toutes les 2 semaines. Le principe est simple, il faut vous inscrire en mairie sur appel téléphonique aux heures d'ouverture (04 76 55 21 69) jusqu'au vendredi précédent. Le ramassage se fait en journée par nos employés communaux, votre présence n'est pas obligatoire. Dans ce cas, vos encombrants doivent être déposés vers votre portail, sans gêner la circulation, en raison de l'interdiction d'entrer sur une propriété privée en l'absence des propriétaires.

La bibliothèque

Un lieu d'accueil, d'animation pour tous, petits et grands ! Je peux emprunter des documents, albums, romans, BD, documentaires, en cotisant à la bibliothèque, adhésion de 15€ par famille et par an.

La bibliothèque est ouverte :

- le mardi de 16h à 18h30
- le mercredi de 15h à 18h
- le samedi de 9h à 12h

Le libre accès aux collections sera possible dès le début juillet suivant un protocole prédéfini mais toujours pas d'accueil de groupe ni d'animation spécifique.

La bibliothèque sera fermée le samedi 11 juillet et du mardi 4 au samedi 22 août.

Ouverture aux horaires habituels
le mardi 25 août

De nouvelles lectures vous attendent pour l'été.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été, d'agréables vacances et de belles découvertes littéraires

En complément du Biblio Service, un service de prêt simple et sans contact :

<https://www.saint-joseph-de-riviere-bib.fr/>



Stade de foot

Des travaux ont été réalisés au stade de foot grâce aux bénévoles de l'Association Sportive Riviéroise (ASR) : pose de barrières et d'un tourniquet.

Les fournitures ont été prises en charge par l'association elle-même, excepté le sable et la peinture qui ont été fournis par la mairie.